

Titre : Assemblage de portes et de fenêtres

Code : 4216

Unités : 37

Durée : 555 heures

Secteur de formation : Bois et matériaux connexes (05)

Sanction des études : AEP (décernée exclusivement par les centres de services scolaires)

Année d'approbation : 2005

Centre de services scolaire mandaté : de Laval

Centres de services scolaires participants : des Premières-Seigneuries, de Kamouraska–Rivière-du-Loup

Fonction de travail : Assembleuse, assembleur de portes et de fenêtres standards

Objectifs du programme d'études : Préparer à l'exercice du métier d'assembleuse et d'assembleur de portes et de fenêtres standards dans les entreprises de fabrication de produits résidentiels. Les fonctions principales des assembleuses et des assembleurs de portes et de fenêtres sont l'interprétation des bons de commande, le choix et la préparation des matériaux, l'usinage des pièces, l'assemblage des divers profilés, la pose des produits verriers et de la quincaillerie, la finition, la vérification et l'emballage du produit. Selon le type de produit fabriqué, la taille de l'entreprise et les modes d'organisation du travail, les assembleuses et les assembleurs de portes et de fenêtres peuvent être appelés à travailler en collaboration avec d'autres travailleuses et travailleurs dans l'usine et avec des chefs d'équipe.

Conditions d'admission :

Est admissible à un programme d'études menant à une AEP la personne qui satisfait aux conditions suivantes :

- 1** avoir obtenu au moins les unités de 3^e secondaire ou l'équivalent en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique ;
 - ou** avoir obtenu une attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS) ;
 - ou** avoir réussi le test de développement général (TDG) avec ou sans préalable spécifique.
- 2** avoir interrompu ses études à temps plein pendant au moins douze mois ;
 - ou** avoir 18 ans au moment de l'entrée en formation ;
 - ou** avoir obtenu un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou leur équivalent ;
 - ou** satisfaire aux normes d'admissibilité de la Mesure de la formation de la main-d'œuvre d'Emploi-Québec.

CONTENU DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Code AEP	Énoncé de la compétence	Heures
AEP 216-011	Se situer au regard du métier et de la formation	15
AEP 216-021	Prévenir les atteintes à la santé et à la sécurité au travail	15
AEP 216-033	Interpréter des plans	45
AEP 216-045	Préparer des matériaux	75
304-382	Préparer et entretenir des outils et des machines-outils	30
AEP 216-065	Réaliser un assemblage de formes régulières	75
AEP 216-073	Préparer un assemblage de formes irrégulières	45
AEP 216-084	Fabriquer des portes résidentielles standards	60
AEP 216-098	Fabriquer des fenêtres résidentielles standards	120
AEP 216-105	S'intégrer au milieu de travail	75

Une reconnaissance d'acquis scolaires est possible pour l'élève qui s'inscrit au programme d'études menant au DEP *Installation et fabrication de produits verriers*.

Documentation disponible sur demande

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Rapport de l'AST ou de l'AP | <input checked="" type="checkbox"/> Programme d'études | <input type="checkbox"/> Instrumentation RAC |
| <input checked="" type="checkbox"/> Projet de formation | <input checked="" type="checkbox"/> Guide d'organisation matérielle | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tableau d'harmonisation | <input type="checkbox"/> Cadre d'évaluation | |

Mise à jour en 2020

